

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de la justice présente son troisième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 10 mai 2023, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*;
- projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Amendment Act*;
- projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*.

### Composition du Comité :

- U. ASAGWARA;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. ISLEIFSON;
- M. LAGASSÉ;
- M<sup>me</sup> LATHLIN;
- M. le *ministre* TEITSMA.

Le Comité a élu :

- M. ISLEIFSON à la présidence;
- M. LAGASSÉ à la vice-présidence.

### Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M. WIEBE.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act* :

Sean Jackson	Particulier
Brandon Guenther	Pedal Pub Winnipeg
Kevin Selch	Little Brown Jug Brewing Company

### Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 16) — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 27)** — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

---

Len Isleifson

Le 10 mai 2023